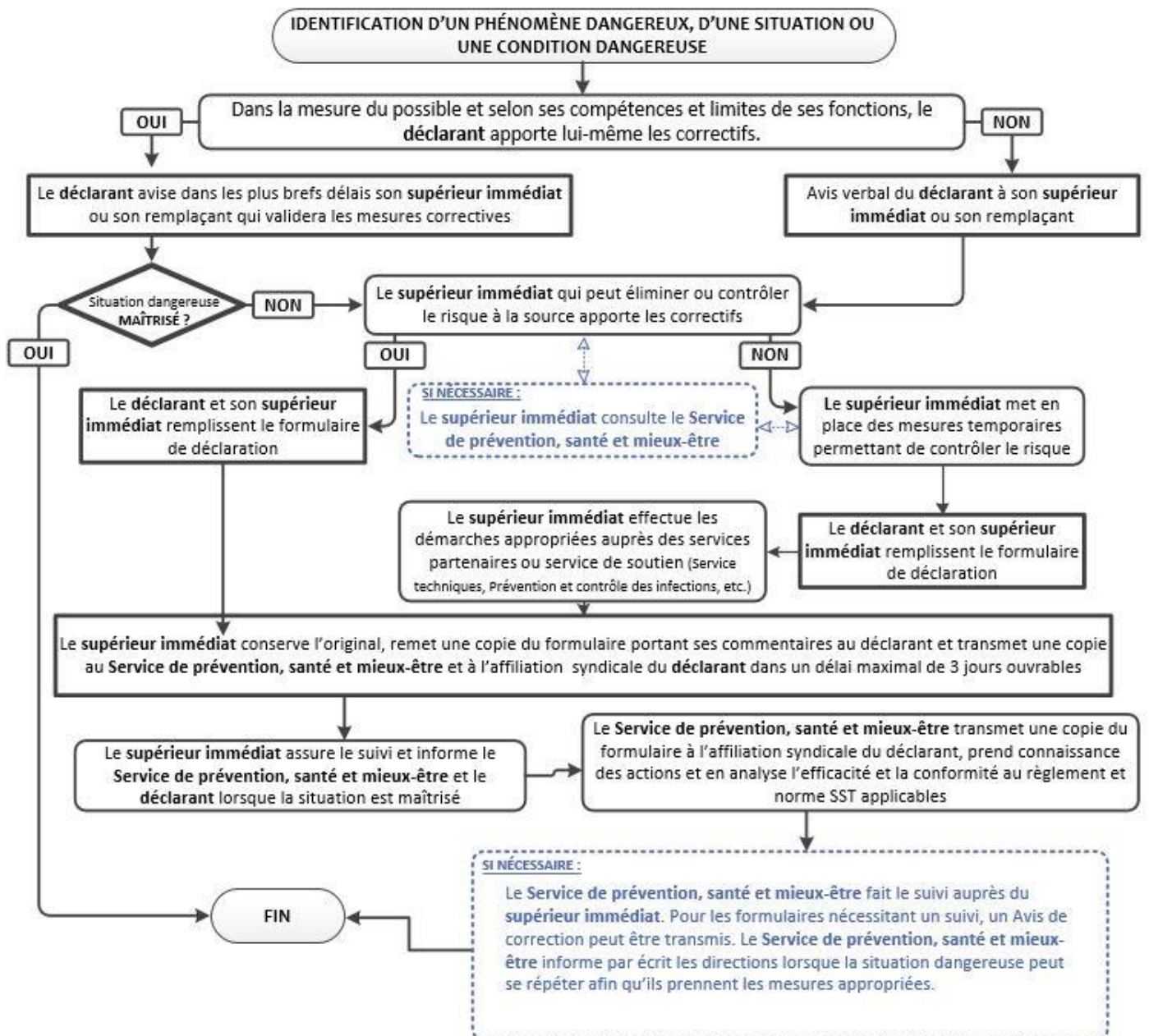


Formulaire de déclaration, d'analyse et de maîtrise d'une **SITUATION DANGEREUSE** au travail

RISQUE pour le TRAVAILLEUR

LE TRAVAILLEUR DOIT UTILISER CE FORMULAIRE POUR DÉCLARER :

- Toute situation anormale ou irrégulière concernant les lieux, les équipements, l'instrumentation ou les conditions d'exercice de son travail pouvant représenter un danger pour sa santé, sa sécurité et son intégrité physique



FORMULAIRE de déclaration, d'analyse et de maîtrise d'une situation dangereuse au travail

SITUATION DANGEREUSE

RISQUE POUR LE TRAVAILLEUR

① À COMPLÉTER PAR LE DÉCLARANT

**Si complété par une accréditation syndicale ; vous devez avoir l'autorisation du gestionnaire pour circuler dans le secteur*

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT Formulaire complété par un représentant syndical

Nom, Prénom : _____ Titre d'emploi : _____

Matricule : _____ Service/Unité/Département : _____ Installation : _____

DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE DANGEREUX OU DE LA SITUATION/CONDITION DANGEREUSE

Date de la déclaration : _____ Lieu (local/endroit) : _____

Description de la situation : _____

Solution(s) proposée(s) : _____

SIGNATURE DU DÉCLARANT : _____ Formulaire remis au supérieur immédiat en date du : _____

② À COMPLÉTER PAR LE SUPÉRIEUR IMMÉDIAT AVEC LE DÉCLARANT

ANALYSE DES MESURES PRÉVENTIVES ET/OU DE PROTECTION À PRENDRE - Voir le « Schéma décisionnel » au verso

Mesures temporaires (si nécessaire) : _____

Mesures permanentes : _____

③ À COMPLÉTER PAR LE SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

IDENTIFICATION DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Nom, Prénom : _____ Téléphone : _____

COMMENTAIRES CONCERNANT LES MESURES PRÉVENTIVES ET/OU DE PROTECTION IDENTIFIÉS À LA SECTION 2

Actions prises / Démarches en cours : _____

Nom des partenaires impliqués : _____

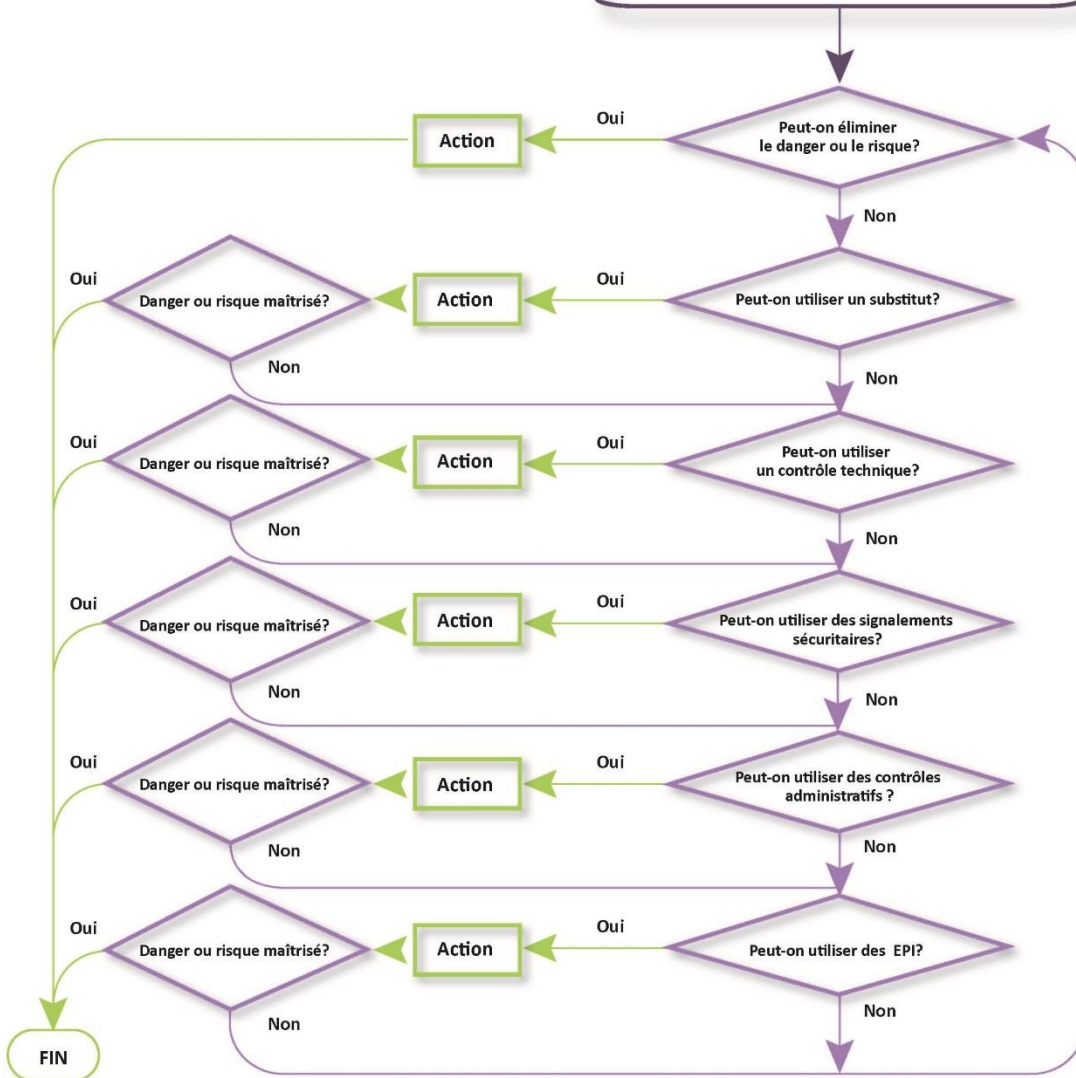
Mises en place des mesures préventives et/ou de protection pour régler la problématique ? COMPLÉTÉ EN COURS

SIGNATURE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : _____ **DATE :** _____

Le supérieur immédiat conserve la copie originale du formulaire, remet une copie du formulaire portant ses commentaires au

déclarant et transmet une copie numérique (scan/fax) au secteur Prévention : sst.prevention.cissslav@ssss.gouv.qc.ca

SCHÉMA DÉCISIONNEL SÉLECTION DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION



1-L'élimination du danger par la modification de l'aménagement des lieux de travail ou de l'organisation du travail, l'amélioration ou la création de nouvelles pratiques ou procédures de travail;

2-La substitution, soit le remplacement d'un processus, d'un produit, d'un matériau ou d'un équipement par un autre, plus sécuritaire;

3-Les contrôles techniques, c'est-à-dire des moyens de réduire la possibilité de contact avec la source de danger. À titre d'exemple, des systèmes de ventilation, des gardes de protection sur des machines ou des systèmes de réduction du bruit;

4-La signalisation de danger, de technologies nouvelles ou modifiées, des systèmes d'avertissement ou de sensibilisation aux phénomènes dangereux (témoins lumineux, bouton de panique, avertisseurs sonores);

5-Le contrôle administratif, par exemple des procédures de travail sécuritaire, des séances de formation destinée aux travailleurs, l'ordonnancement et l'attribution des tâches et des restrictions d'accès aux heures de travail, etc.

6-L'équipement de protection individuelle et la mise en place de

Support-conseil et expertise SST

Le secteur prévention du service de prévention et soutien à la gestion de la présence au travail (SPSGPAT), tel que stipulé dans la « **Procédure de déclaration, d'analyse et de maîtrise d'une situation dangereuse au travail** » apporte un support-conseil et son expertise dans la gestion des risques associés au travail. Des mesures de prévention sont proposées, s'il y a lieu, sur les normes de santé et de sécurité applicables aux lieux et équipements de travail. Un rapport d'intervention peut être produit présentant des recommandations spécifiques sur un problème particulier.

Le secteur prévention du Service prévention, santé et mieux-être peut être contacté au :

CLSC du Ruisseau-Papineau
800, Boul. Chomedey Tour B, local 200
Laval (QC) H7V 3Y4

Téléphone : (450) 668-1010
Technicienne en hygiène du travail # 82396

Télécopieur : (450) 978-8399
Courriel : sst.prevention.ciesslerav@sss.gouv.qc.ca